

Secteur public: 7,2 milliards d'investissements en informatique

L'e-administration avance à grands pas. Ils se bousculent au portillon, éditeurs, constructeurs et prestataires, alléchés par les gros montants en jeu. Les jeux de cour sont de retour sous les ors de la République, face aux subsides du Trésor Public.

Quels segments du marché restent les plus intéressants ? De quelles sommes parle-t-on ? L'éditeur Oracle a cofinancé une étude du cabinet IDC sur l'investissement informatique dans le secteur public français (administrations centrales, administrations locales, éducation, établissement publics nationaux, santé...). Le montant total représenterait 7,2 milliards d'euros en 2005. « Cette enveloppe financière, destinée à moderniser l'État, positionne le secteur public en véritable poids lourd de l'investissement informatique, au troisième rang derrière l'industrie et le secteur financier (Banque/Assurance/Finance). Cette position de force est confortée par une croissance de 6,9 % des investissements IT dans le secteur public en 2005. Un taux supérieur à tous les autres secteurs de l'économie française », explique Alain Petrisans, directeur Études et Conseil Logiciels, Services et Infrastructure, chez IDC France. **Les Finances mènent la danse** L'étude analyse les investissements informatiques de l'Administration centrale française : ministères et directions générales de l'administration. Les dépenses informatiques de ces grandes administrations sont évaluées à 1,57 milliard d'euros pour 2005, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2004. Quel est le tiercé dans l'ordre des plus gros investisseurs ? Le ministère des Finances arrive en tête avec 31 % de ces dépenses, suivi par la Défense avec 21 %, loin devant l'Éducation nationale qui n'obtient que 12 % de la manne. **Le logiciel enregistrera une croissance record jusqu'en 2008** A examiner de plus près les dépenses, on constate que les investissements en matériel représentent 741 millions d'euros (+ 4,4%), contre 585 millions d'euros de services (+ 8,6%) et 244 millions d'euros pour les logiciels. Ces derniers enregistrent une hausse record de + 9,5 %. « Les dépenses en logiciels des administrations centrales représentent 15,5 % de l'ensemble de leurs dépenses informatiques en 2005, contre 17,8 % en moyenne dans le secteur privé », souligne Alain Pétrissans, qui ajoute: « Nous estimons que les dépenses en logiciels dans l'Administration centrale devraient croître annuellement de 7 % en moyenne entre 2004 et 2008. » **Désenchantement de l'Administration pour le Libre** On pourrait alors penser que le logiciel libre pourrait profiter de cette opportunité. **Espoir passager** selon Alain Petrisans : « Même si les avantages associés aux logiciels libres ne sont pas remis en cause, les résultats de l'étude indiquent que les administrations centrales adoptent une approche plus pragmatique... Le coût comparé entre logiciel libre et progiciel n'est pas systématiquement différenciant face aux coûts « cachés » des logiciels libres, tandis que le recours aux solutions 'Open Source' n'a généralement pas pour effet de fluidifier les procédures d'appels d'offres. En conséquence, après avoir comparé les aspects technologiques et budgétaires des solutions Open Source et progiciels, la notion de risque associé à l'investissement devient souvent le critère final de décision. Un critère qui joue le plus souvent en faveur des solutions progicielisées. » On constate comme le début d'un certain désenchantement. En effet, observe Alain Petrisans, obtenir une garantie sur des solutions 'Open Source' revient à obtenir un support de qualité par des fournisseurs éditeurs comme RedHat ou JBoss. Mais est-on alors toujours dans le ?logiciel libre? ? D'autant que l'argument économique s'inverse alors, au vu des compétences disponibles sur le marché.